



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 25

Pouvoirs : 4

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 18 juin 2026

PRESENTS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) SAPEY Eliane (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FOREST Jean-Michel (CCVAI)

POUVOIRS :

GUILLOT Lucien (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI) BLACHON Pierre (CCVAI) représenté par VEILLAS Vincent (CCVAI) LAVAL Benoît (CCVAI) représenté par GARDANT Josette (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

MATHELIN Sandra (CCVAI)

OBJET : Création d'un emploi permanent de rédacteur multi-grades à temps complet

Date de transmission de l'acte: 29/06/2026

Date de reception de l'AR: 29/06/2026

042-244200614-DE2026_2506_06-DE

A G E D I

Le Président rappelle à l'assemblée

Que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer un emploi de responsable des ressources humaines afin de compenser le départ en retraite progressive de la responsable finances.

Le Président propose à l'assemblée

La création d'un emploi de responsable de ressources humaines à temps complet

L'agent recruté aura pour fonctions :

-Gestion administrative - carrière : arrêtés, contrats, avenants, fiche de poste, avancement échelon, avancement de grade, promotion interne

-Gestion du temps et des absences : congés, CET, ASA, tableau des heures

-Gestion de la santé - maladie : visites médicales, gestion administrative des absences, rédaction des arrêtés, déclarations, déclenchement assurance statutaire, saisine des instances médicales

-Gestion de la paie : Réalisation des paies ; déclaration de cotisations (DSN, relyens, CDG, MNT)

-CNAS : Suivi des adhésions, radiations, Infos prestations aux agents

-Tenue des dossiers des agents : Création, Alimentation, Numérisation

-Recrutement : Gestion de la procédure de recrutement et des obligations de publicités liées aux renouvellements renouvellement (publicité, tri des CV, jury, réponses)

-Formation : Mise en œuvre du PFM, Suivi des obligations de formation, Infos et conseil sur l'offre de formation, Inscription

-Retraite : Transmission des éléments nécessaires au CDG pour les cohortes et l'établissement des dossiers de retraite

-Conseil RH aux communes

Cet emploi est équivalent à la catégorie B

Cet emploi est ouvert aux grades suivants :

-Rédacteur territorial,

-Rédacteur territorial 1ère classe,

-Rédacteur territorial 2ème classe

Date de transmission de l'acte: 29/06/2026
Date de reception de l'AR: 29/06/2026
042-244200614-DE2026_2506_06-DE
A G E D I

Cet emploi est créé à compter du 1er octobre 2026.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

DECIDE

ARTICLE 1 : D'ADOPTER la proposition du Président et de créer un emploi permanent à temps complet de rédacteur multigrades à raison de 35 heures hebdomadaires

ARTICLE 2 : DE MODIFIER en conséquence le tableau des emplois ;

ARTICLE 3 : D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 25/06/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
MATHELIN Sandra (CCVAI)



Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 29/06/2026

et de la publication le : 29/06/2026

Le Président,

Date de transmission de l'acte: 29/06/2026
Date de reception de l'AR: 29/06/2026
042-244200614-DE2026_2506_06-DE
A G E D I